

INITIATIVE POUR LA FORÊT D'AFRIQUE CENTRALE

Les programmes tardent à se réaliser

La troisième réunion du comité de pilotage du partenariat avec l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), tenue le 2 décembre à Brazzaville, a reconnu le retard dans la mise en œuvre des programmes de cette coalition regroupant des bailleurs de fonds et six pays membres du Bassin du Congo.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a estimé que la rencontre de la capitale congolaise permettra d'apporter une nouvelle dynamique pour l'exécution des projets de Cafu avec l'accompagnement des partenaires.

Page 3

La photo de famille/DR



FAC

La modernisation de la chaîne administrative en cours



La remise d'un échantillon du matériel de numérisation par le DGAF/DR

Le projet de modernisation de l'administration des Forces armées congolaises (FAC) se poursuit. C'est dans ce cadre que le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Yves Alain Eugène Mpara, a conduit

ÉDITORIAL

Combien sont-ils ?

Page 2

une mission du 29 novembre au 1er décembre 2022 à Impfondo, dans le département de la Likouala. Le deuxième volet de ce projet connaîtra ses débuts de mise en œuvre en 2023. Il devrait permettre à terme une intra-connectivité de la chaîne administrative avec le traitement automatisé des situations administratives des militaires.

Page 7

HYDROCARBURES

Réduire l'impact du raffinage sur l'environnement



Les panélistes sur la transition énergétique/Adiac

Le défi actuel dans le domaine des hydrocarbures se résume à la transition énergétique en vue de réduire l'impact du raffinage sur l'environnement. Le sujet était à l'ordre du jour de la cinquième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures, organisée du 30 novembre au 2 décembre à Kintélé. Le Congo s'est engagé à réduire l'impact du raffinage sur l'environnement, conscient que le processus de transformation du pétrole brut en produit fini génère de nombreux polluants.

Page 4

SPORTS

La DGSP termine l'année en beauté

Le club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a réalisé une performance honorable au cours de cette année 2022. Son président général, Serge Oboa, a félicité les joueuses pour leur sacre au championnat zone 4 de la Confédération africaine de volleyball, ainsi que les trois athlètes médaillées de bronze de la 25e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball.

Page 13



Les joueuses posant avec les officiels de la DGSP/Adiac

ÉDITORIAL

Combien sont-ils?

La question du nombre exact d'agents civils émarquant au budget de l'Etat pour le compte de la fonction publique continue de se poser. Elle est abordée depuis plusieurs décennies sans que l'on parvienne à en cerner les contours. Sur la foi de recensements opérés sur place au Congo, et à l'étranger, les derniers chiffres en date remontant à 2016 estimaient les effectifs globaux à 64 157 agents.

Ce résultat signifie-t-il que le gouvernement maîtrise la liste des hommes et des femmes à qui il a l'obligation de verser un salaire à la fin de chaque mois consentant à leur assurer ensuite une retraite méritée ? La réponse est non si l'on se réfère aux délibérations du Conseil des ministres tenu le 30 novembre dernier. « Les opérations manuelles de recensement des agents civils de l'Etat n'ont pas permis depuis près de quarante ans, de constituer une base de données fiable des effectifs de la fonction publique », note le Conseil.

D'où la nécessité de recourir au procédé du numéro d'identification unique-NIU-, devenu indispensable pour accomplir les formalités administratives et les transactions à caractère économique. Le gouvernement assure qu'à terme cette option aidera à la maîtrise des effectifs de la fonction publique et rendra opérationnel l'épineux problème, s'il n'est la conséquence du premier, de l'automatisation des départs à la retraite.

Ce faisant, le gouvernement engage la responsabilité des services publics chargés d'attribuer le fameux NIU. Il est de notoriété publique que l'obtention de certaines pièces administratives donne régulièrement le tournis aux requérants. A chaque porte d'entrée, des intermédiaires insaisissables s'interposent entre les techniciens disposés à remplir leur mission dans les structures habilitées et mettent les citoyens face à des pressions pécuniaires injustifiées.

Pour ne pas vouloir une chose et son contraire, et dans le cadre du recensement biométrique des agents de l'Etat annoncé, le moment est peut-être venu de rendre l'administration publique moins lourde qu'elle ne l'est.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un rapprochement envisagé entre les villes congolaises et turques

Reçu en audience le 1^{er} décembre par le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, l'ambassadeur de Turquie en République du Congo, Serhan Ali Yigit, a exprimé le vœu de voir les villes des deux pays se rapprocher.

Selon le diplomate turc en poste à Brazzaville, certaines villes de son pays situées au bord de la mer, à l'instar d'Adana, ont manifesté le désir de faire un jumelage avec Brazzaville ou Pointe-Noire. Evoquant le renforcement de la coopération entre le Congo et la Turquie, Serhan Ali Yigit a réitéré la volonté de la partie turque à apporter son soutien et son expertise dans la mise en œuvre de la décentralisation en République du Congo.



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Serhan Ali Yigit/Adiac

Saisissant cette occasion, le ministre délégué a annoncé à son interlocuteur la tenue du 7 au 23 février 2023 à Brazzaville, du Forum sur la décentralisation et le développement local. Organisé

avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, il sera précédé, a assuré Juste Désiré Mondelé, par un séminaire en janvier prochain.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil consultatif de la jeunesse engagé dans l'insertion des jeunes désœuvrés

Une délégation du Conseil consultatif de la jeunesse, conduite par son secrétaire exécutif, Prince Michrist Kaba-Mboko, a échangé, le 3 décembre à Brazzaville, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, pour solliciter l'implication de cette chambre du Parlement dans la recherche des solutions au banditisme urbain qui range les grandes villes depuis un moment.

Dans leur entrevue, Prince Michrist Kaba-Mboko et Pierre Ngolo ont évoqué essentiellement la problématique de la délinquance juvénile, un fléau grandissant au sein de la société congolaise. Le secrétaire exécutif du

Conseil consultatif de la jeunesse est allé solliciter le concours du Sénat pour qu'ensemble, ils bâtissent des stratégies adéquates afin de juguler le phénomène des « bébés noirs », qui sévit depuis des années déjà dans les grandes villes congolaises.

« Nous sommes conscients de ce que nous ne pouvons pas entamer une quelconque marche sur la route sans solliciter les conseils des sages. La jeunesse d'aujourd'hui est en proie à beaucoup de phénomènes sociaux, parmi lesquels celui des « bébés noirs », ces jeunes délinquants qui sèment la terreur dans nos villes et cités. Pour trouver des solutions idoines à ce fléau, nous avons pensé nous rapprocher du Sénat pour qu'ensemble,

nous bâtissons des stratégies capables de juguler cette délinquance », a souligné Prince Michrist Kaba-Mboko.

Toutefois, il a salué l'engagement pris par le gouvernement dans la résolution de ce problème, à travers la réinsertion des jeunes délinquants où deux sites sont déjà retenus pour développer le projet. Il s'agit du site d'Aubéville, à Madingou, dans le département de la Bouenza, et celui de Bokania, à Makoua, dans la Cuvette. Au-delà de l'insertion des jeunes délinquants, le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse est allé aussi prendre des sages conseils auprès du bureau du Sénat, afin de conduire son mandat avec succès.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Mombelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INITIATIVE POUR LA FORÊT DE L'AFRIQUE CENTRALE

Des programmes peinent à se réaliser

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a présidé le 2 décembre à Brazzaville la troisième réunion du Comité de pilotage du partenariat avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), a déploré le fait que près de quatre ans après la signature de la lettre d'intention, aucun des programmes n'a connu un début de mise en œuvre effective des activités.

La première session de 2022 a permis aux parties prenantes de faire l'état des lieux de la programmation et d'émettre des nouvelles recommandations portant sur les actions favorisant la mise en œuvre effective des programmes.

Les participants se sont, entre autres, prononcés sur l'appui aux entreprises privées engagées dans une démarche Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et zéro-déforestation avec la mobilisation des financements privés internationaux au bénéfice des pays partenaires de Cafi. Ils ont aussi évoqué le développement et l'accès à des mécanismes de financement innovants de type Paiements pour services environnementaux (PSE), contribuant à la mise en œuvre des plans d'aménagement locaux qui répondent aux objectifs de la lettre d'intention pour une agriculture zéro-déforestation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

« Le Premier ministre a demandé à nos partenaires une revue du montage institutionnel de la mise en œuvre des programmes et des projets, parce que nous avons re-



Gouvernement et partenaires pendant le comité de pilotage/Primature

marqué que le processus ou le montage institutionnel qui a été retenu est tellement complexe. Depuis 2019, date de la signature de la lettre d'intention jusqu'à ce jour, nous continuons à mettre en œuvre les processus qui vont nous permettre donc la réalisation des projets et programmes sur le terrain », a expliqué la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

L'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, dont le pays assure la présidence du Conseil d'administration du Cafi, a fait, à cette occasion, le bilan à la tête de cette organisation en trois ans. Selon

lui, cette rencontre annuelle est un moment de collaboration et une réflexion stratégique sur les éléments clés du partenariat et d'identification des choix à faire pour la concrétisation de l'initiative. « C'est ici l'occasion de saluer l'engagement remarquable du Congo dans la prise des initiatives en faveur de la protection de la planète, mais aussi dans l'élaboration des textes de lois et règlements comme la signature ou la ratification des conventions et traités nationaux et internationaux visant la protection de l'écosystème environnemental et la lutte contre le dérèglement climatique », s'est-il félicité.

Le chef du gouvernement, quant à lui, espère que cette rencontre redonnera un nouvel élan, afin que la mise en œuvre des programmes et projets soit assurée par les structures publiques, avec l'appui et l'accompagnement des agences de développement. « L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde qui, jusqu'ici épargnée, subit aujourd'hui des pressions anthropiques croissantes. La République du Congo, avec une superficie de 23 517 000 d'hectares de forêt, est un pays à forte couverture forestière, avec un faible taux de déforestation et de

dégradation des forêts, considéré comme l'un des plus bas d'Afrique centrale », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

Créé en 2015 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, le Cafi est un partenariat qui rassemble une coalition de bailleurs (France, Allemagne, Norvège et Royaume uni), des organismes de mise en œuvre (Programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque mondiale) et six pays du Bassin du Congo dont la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Congo. L'initiative vise, en effet, à aider les gouvernements de la sous-région à mettre en œuvre des réformes ; renforcer les investissements pour relever les défis tels que la pauvreté et les changements climatiques en Afrique centrale.

Le partenariat entre Cafi et la République du Congo est né de la signature, le 3 septembre 2019, à Paris, en France, de la lettre d'intention par les présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, et français, Emmanuel Macron.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

L'indispensable dialogue

L'Est de la République démocratique du Congo (RDC) est voué aux violences armées depuis bientôt trente ans. On peut situer le début de la déstabilisation active de ce pays à partir de l'éclatement de la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo en 1996. Trente ans ? Le bon calcul est plutôt vingt-six ans durant lesquels, aucune perspective de sortie de crise ne semble poindre à l'horizon malgré les efforts des autorités rd-congolaises, malgré le déploiement en 1998 de l'une, sinon la plus importante mission de l'ONU dans un Etat tiers.

A l'interne, comme à l'international, en fonction des défis auxquels ils sont confrontés, des intérêts en jeu, les Etats peuvent privilégier la manière forte pour se défendre ou défendre leur souveraineté. Ils peuvent aussi être inspirés de ne pas fermer les portes du dialogue, surtout s'il se

trouve des facilitateurs pour en assurer le relai. C'est cette dernière option moins coûteuse en vies humaines qu'a choisie l'Union africaine (UA) en désignant le président angolais, Joao Lourenço, comme médiateur à l'effet d'obtenir un rapprochement de vues entre la RDC et le Rwanda. Les deux pays sont, en effet, sur le pied de guerre depuis que le mouvement rebelle du 23 mars 2009, le M23, a repris les armes dans le Nord-Kivu.

Désignant son voisin comme étant le parrain de cette (re)montée en puissance d'une rébellion qui avait été « défaite » il y a quelques années, la RDC a décrété la mobilisation de sa population pour ne pas laisser un seul pouce de son territoire échapper à son contrôle. Dans le pays, en dépit des échéances électorales de l'année prochaine, source de rivalités entre acteurs politiques, on observe une sorte d'union sacrée de la nation contre ce que Kinshasa appelle une agression terroriste extérieure. Ce

que rejette Kigali pour qui la crise à l'Est de la RDC est une affaire intérieure. Le dialogue de sourds prenant corps entre les deux pays, la diplomatie tente de se maintenir à flots.

En dehors de l'initiative de l'UA évoquée plus haut, la région africaine des Grands Lacs à laquelle appartiennent la RDC et le Rwanda a désigné le fraîchement ancien président du Kenya, Uhuru Kenyatta, comme médiateur. Le 23 novembre, aux côtés des présidents angolais, burundais, rd-congolais et du ministre rwandais des Affaires étrangères, Uhuru Kenyatta a pris part au mini-sommet de Luanda qui s'est conclu par une déclaration appelant au cessez-le-feu, enjoignant le M23 à déposer les armes et à se retirer des positions qu'il a conquises depuis.

Les observateurs n'ont pas accordé beaucoup de chance au succès à ces préconisations en invoquant l'absence de représentants du mouvement rebelle, et du président

Paul Kagamé dont le pays, cela est souligné plus haut, est accusé ouvertement d'inspirer le M23. L'autre question lancinante à l'Est de la RDC concerne la présence de nombreuses forces dites négatives nées dans la confusion de la fin de la décennie 1990 et ayant prospéré sur la déliquescence de l'autorité publique dans cette partie du pays pendant une trop longue période.

Au tout début de son mandat présidentiel appelé à être renouvelé en décembre 2023 au cours d'élections générales, Félix Tshisekedi était parvenu à un apaisement prometteur avec son homologue du Rwanda, Paul Kagamé. Tous les deux semblent jusqu'à preuve du contraire les seules autorités capables de ramener l'accalmie à leurs frontières communes et promouvoir une coopération mutuellement avantageuse pour leurs nations respectives. Pourvu qu'ils se parlent

Gankama N'Siah

HYDROCARBURES

Le Congo engagé à réduire l'impact du raffinage sur l'environnement

Les travaux de la cinquième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo (Ciehc5) ont permis de lever le voile sur les défis du secteur énergétique dans le pays. Cette obligation de satisfaire à la demande en énergie, sans cesse croissante, doit répondre à l'exigence de la transition énergétique.

Le plus grand rassemblement des acteurs du secteur pétrolier de la République du Congo a baissé ses rideaux, le 1er décembre à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville, sur une note de satisfaction pour le ministère des Hydrocarbures. Près d'un millier de participants, notamment des responsables politiques, des dirigeants des compagnies pétrolières, des banquiers et des hommes d'affaires ont assisté aux différents débats de la Ciehc5.

Le renforcement de l'industrie du raffinage pétrolier est nécessaire pour permettre au Congo et au reste du continent de juguler la crise de carburant. Or, la tendance actuelle est à la fermeture des raffineries, en raison de la faible capacité des installations et l'arrivée de la concurrence, particulièrement de l'Asie et du Moyen-Orient. Une partie de la solution pourra venir du projet de raffinerie Dangoté (Nigeria), a estimé l'expert pétrolier Jean-Pierre Favennec, dont la capacité représente cinquante fois celle de la Congolaise de raffinerie (Coraf).

Selon ce membre de l'Association



pour le développement de l'énergie en Afrique, le défi consiste à parvenir à la transition énergétique, en réduisant l'impact du raffinage sur l'environnement. Le processus de transformation du pétrole brut en un produit fini, qu'est le raffinage, génère de nombreux polluants. Dans une

raffinerie, l'on peut y trouver des pollutions accidentelles du sol et des eaux usées très dangereuses pour l'homme et l'environnement.

Pourtant, les solutions techniques existent, par exemple, l'amélioration du Jet A-1 (kérosène) et l'utilisation de solutions

Les panélistes sur la transition énergétique Adiac

à base de soude, permettant donc de maîtriser l'impact environnemental du raffinage. C'est ainsi qu'au sein de la Coraf, des projets ont été initiés pour pouvoir mieux contrôler l'émission de gaz à effet de serre. Selon Yao Koffi, le directeur de l'usine de la Coraf, le premier projet est celui

d'éliminer le torchage du gaz qui consiste à brûler dans des torchères le gaz naturel sans le valoriser.

« Le travail des équipes de sauvegarde environnementale consiste à collecter ces eaux usées, les nettoyer avant de les reverser. Nous veillons à ce que la qualité des produits mis sur le marché soit améliorée, en réduisant le soufre dans le gasoil, le benzène dans l'essence et le soufre dans le Jet A-1 », a expliqué ce responsable de la Coraf.

À l'ouverture de la Ciehc5, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, avait réaffirmé l'engagement du Congo de développer la filière gazière. Les premiers litres de gaz naturel liquéfié devaient être produits dès 2023, grâce à l'usine d'Eni-Congo. Le projet permettra de diversifier l'utilisation du gaz naturel dans différents secteurs de l'économie locale et l'accès à l'énergie dans le pays. Rappelons que la Ciehc5 a été organisé sur le thème « La transition énergétique au Congo : opportunités et défis ».

Fiacre Kombo



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°154/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2022 du 27 octobre 2022 pour la réhabilitation, en lots indépendants, des Centres de la BEAC au Congo

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions initialement prévues le mercredi 07 décembre 2022 à 12 heures sont reportées au **mercredi 04 janvier 2023 à 12 heures**.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le mercredi 04 janvier 2023 à 13 heures.

Les offres devront rester valables jusqu'au jeudi 11 mai 2023. *J. CK*

Yaoundé, le **30 NOV 2022**

Le Président de la Commission,



FINANCES PUBLIQUES

Renforcer le système de collecte des recettes fiscales

Le dispositif actuel de mobilisation de ressources est jugé « faible », ne permettant pas à l'État congolais de faire face à ses dépenses réelles. Cet état des lieux des finances publiques a été dressé, le 3 décembre à Brazzaville, par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Le ministre de l'Économie et des Finances a réuni les directeurs généraux des régies financières et les dirigeants d'autres structures sous tutelle qui participent à la collecte des recettes fiscales-douanières, notamment de la Banque postale du Congo, de la Banque congolaise de l'habitat et de la Banque centrale. La rencontre devrait aboutir à l'élaboration d'un plan d'action concerté de la sécurisation des recettes de l'État.

La nouvelle feuille de route devra comporter des directives visant à fluidifier le partage d'informations entre les régies financières, à travers un rapprochement régulier des écritures comptables, assurer le partage d'informations entre les administrations concernées, renforcer la coordination entre l'administration centrale et les services déconcentrés, mettre en place un plan de renforcement des capacités en matière de pilotage de la trésorerie, avec une prévision de la trésorerie, des tableaux de bord...



Le ministre s'adressant aux cadres sous tutelle DR

Le ministre de tutelle a également insisté sur la nécessité d'optimiser la collecte des recettes fiscales à travers le recouvrement effectif de tous les contrôles fiscaux par l'émission des avis de tiers déduction, de fermeture, de saisie ; de renforcer le cadre ins-

titutionnel de la gestion de la trésorerie de l'Etat ; d'assurer la bonne exécution des règlements de toutes les dépenses budgétaires, avec pour priorité le paiement des salaires des fonctionnaires et des pensions de retraite, du service de la dette.

En effet, la loi de finances fixe le seuil des recettes fiscales-douanières à plus de mille milliards de FCFA. « En termes d'objectifs, je pense que fixer les recettes fiscales en 2023 à 1 100 milliards de FCFA, dont 800 milliards d'impôts et 300 milliards de droits de douane,

contre 794 milliards prévus dans la loi des finances 2023, me paraît réaliste. De même, pour les dépenses, l'objectif essentiel est le paiement à bonne date des salaires des fonctionnaires et des pensions de retraite », a estimé Jean-Baptiste Ondaye.

Les directives annoncées visent à juguler les défaillances observées dans le dispositif national de la collecte des recettes et la gestion des dépenses des ressources publiques. Il s'agit principalement de la faible coordination entre les administrations publiques en charge de la collecte des recettes et les dépenses ; ainsi qu'entre l'administration centrale et les collectivités locales ; et les faiblesses en matière de prévision des recettes, des dépenses et des statistiques de la dette à la fois en termes d'outil statistique, de formation, que d'équipement informatique. On a aussi noté l'inefficacité du dispositif de suivi de collecte de recettes fiscales, douanières et pétrolières.

Fiacre Kombo

PARLEMENT

Une loi pour sécuriser et rentabiliser les investissements privés

La loi relative aux contrats de partenariat public-privé que le Sénat et l'Assemblée nationale viennent d'adopter permettra, entre autres, aux partenaires privés de sécuriser et de rentabiliser leurs investissements et à l'Etat de répondre à la forte demande en infrastructures de base.

Le contrat de partenariat public-privé constitue, à en croire les initiateurs, une solution innovante qui permet à l'Etat de préserver l'intérêt général à travers un service public de qualité. Quant au partenaire privé, il lui permettra de connaître, selon ses attentes, le retour sur investissement et le profit. La loi détermine, en effet, le cadre juridique et institutionnel des contrats de partenariat public-privé.

Le cadre institutionnel des contrats de partenariat public-privé propose des organes de gouvernance, notamment le comité national de partenariat public-privé, le comité technique, la commission de passation de contrats, la commission de contrôle des partenaires. Il indique également les principes de gouvernance que devront respecter les acteurs institutionnels retenus dans le partenariat.

La nouvelle loi définit, par ailleurs, les règles de passation des contrats public-privé, les critères d'attribution des contrats public-privé, les clauses de ces contrats, et, dans le cadre de

l'exécution des contrats, les droits et obligations de la personne publique, les droits et obligations du partenaire privé, les conditions et modalités de résiliation du contrat. Conscient du fait que l'acquisition ou la réhabilitation des infrastructures ainsi que les actions de développement requièrent des investissements importants, le gouvernement a jugé opportun de solliciter du secteur-privé sa participation à la conception au financement et à l'exploitation de ces infrastructures.

« Des garanties doivent alors être données aux investisseurs privés intéressés. Deux formes de contrats sont prévues dans le cadre de cette loi : les contrats de partenariat public-privé à paiement par les usagers et les contrats de partenariat public-privé à paiement public », souligne le rapport de la commission économie et finances du Sénat.

Interpellé par un député sur le rang du Congo au classement du Doing Business, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis

Christel Sassou Nguesso, a indiqué que le climat des affaires est une question qui concerne tout le monde (élus, gouvernement). D'après lui, sans l'amélioration du climat des affaires, les investisseurs ne viendront pas et le partenariat public-privé ne se fera pas. Même chose pour le Plan national de développement qui ne sera pas financé. « Ces questions sont au cœur de ce projet de loi et j'ose espérer que le gouvernement prendra le taureau par les cornes pour qu'un certain nombre de questions soit réglé. Les textes existent, simplement, c'est l'homme qu'il faut améliorer. Tant que nous n'aurons pas fait ce travail, le climat des affaires restera dans la même situation. C'est une question à améliorer et on va tous s'y atteler », a-t-il rassuré devant la représentation nationale.

La loi de règlement du budget 2021 adopté

Les deux chambres du Parlement ont, par ailleurs, approuvé la loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2021. Ainsi, le

niveau d'exécution du budget général de l'année écoulée se présente comme suit : 1 732 932 758 937 FCFA en recettes (recouvrements) et 1 631 887 648 566 FCFA (ordonnancements). Ce qui a donné un solde budgétaire global excédentaire de 101 045 110 371 FCFA contre un excédent global prévisionnel de 149 milliards 120 millions FCFA.

Des recommandations

Au regard de certaines difficultés rencontrées dans l'exécution ou le recouvrement des recettes, les députés ont formulé des recommandations auprès du gouvernement. Il s'agit, entre autres, de prendre en compte les recommandations de la Cour des comptes et de discipline budgétaire en matière de mobilisation des recettes de l'Etat et de maîtrise de la dépense publique. L'exécutif devrait également rendre opérationnelles les applications informatiques des régies financières ; mettre en place des procédures inclusives du Trésor public au niveau du Guot pour garantir la transparence,

la responsabilité, la sécurité des recettes publiques et une production de l'information financière ; assurer le paiement régulier des primes des agents des impôts et des douanes. La mise en œuvre des mesures efficaces en vue de l'amélioration de gouvernance du portefeuille public ; l'application d'une politique prudentielle en matière d'endettement ont été aussi recommandées.

Défendant le projet de loi, le ministre en charge du Budget et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a réitéré la volonté du gouvernement de vouloir sécuriser et mieux centraliser les recettes propres de l'Etat. « Nous prenons acte des recommandations de la commission, notamment celle consistant à faire qu'au moment de l'encaisse, le Trésor soit toujours partie prenante, surtout au niveau du Guot. Faire que le Trésor ait la maîtrise totale de la procédure. À moyen et long terme, il faut que nous créons la banque du Trésor pour mieux sécuriser les recettes », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité national économique et financier du Congo (CNEFC) s'est réuni en session ordinaire le 29 novembre 2022, dans les locaux de la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), à Brazzaville, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances, assisté de M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public et, par visioconférence, de M. Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

M. Serge Dino Daniel Gassackys, secrétaire général du CNEFC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'environnement économique international et national au troisième trimestre 2022, ainsi que des perspectives à fin 2022. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et a adopté le programme d'activités et le budget 2023 de son secrétariat général.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par les effets de la crise russo-ukrainienne, notamment la hausse des tensions inflationnistes, ainsi que le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) a prévu un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) mondial à 3,2%, contre 6,1% en 2021.

Sur le plan sous régional, la BEAC prévoit une reprise progressive de l'activité économique, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait autour de 3,3% en 2022, après 1,6% en 2021, sous l'effet principalement du rebond de la croissance pétrolière (+ 1,9% en 2022, contre -8,2% un an auparavant).

Sur le plan national, le Comité a noté une reprise de l'activité économique en 2022 sur la base des projections des autorités nationales. En effet, celles-ci prévoient un taux de croissance du PIB réel de 2,8%, contre une récession de 1,4% en 2021. Cette amélioration s'expliquerait principalement par la vigueur du secteur hors pétrole (+3,2%), qui bénéficierait du regain de la demande. Le secteur pétrolier, quant à lui, resterait quasi-stable à - 0,8%, en dépit de la bonne tenue des cours sur le marché international, en raison

principalement de l'effet retardé des investissements réalisés. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,5%, du fait notamment de la hausse des prix des produits alimentaires importés. En lien avec la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole, le Congo a accéléré le remboursement de sa dette, ce qui devrait améliorer son taux d'endettement qui ressortirait à 64,9% du PIB, contre 103,6% du PIB en 2021.

Par ailleurs, le Comité a été édifié sur l'état d'avancement du programme avec le FMI dont la deuxième revue sera soumise au Conseil d'administration en février 2023.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 30 septembre 2022, le système bancaire a enregistré une légère hausse de 0,3% des crédits bruts à l'économie à 1 417,1 milliards et un repli de 2,4% des créances en souffrance à 271,1 milliards. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 1 277 milliards à fin septembre 2022, en hausse de 29,71% en glissement annuel. Cet encours est constitué essentiellement des Obligations du Trésor assimilables (87,33%).

Le Comité a examiné et adopté le programme d'activités et le budget de son secrétariat général pour l'exercice 2023.

Le Comité a également été édifié sur les modalités de mise en circulation par la BEAC, le 15 décembre 2022, de la nouvelle gamme de billets de banque « type 2020 ».

Par ailleurs, le Comité a salué l'organisation des festivités marquant le 50e anniversaire de la BEAC et a remercié le ministre de l'Economie et des Finances, pour son implication et sa contribution à la réussite de cet événement historique.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de la BEAC et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2022

**Le président du CNEF,
Jean-Baptiste Ondaye**

DÉFENSE NATIONALE

Le projet de modernisation de la chaîne administrative suit son cours

Une délégation de la Direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale (DGAF), conduite par son directeur général, le commissaire général de 2e classe Yves Alain Eugène Mpara, a séjourné en zone militaire de défense n°6 d'Impfondo, dans la Likouala, du 29 novembre au 1er décembre.

La mission s'inscrivait dans le cadre de la poursuite du lancement officiel du projet dit de « Modernisation de la chaîne administrative » dans les corps de troupe du ministère de la Défense nationale. Ce projet a pour objectif d'améliorer les échanges administratifs à travers la dématérialisation des documents administratifs puis l'autonomisation du traitement des documents numérisés.

« Pour cela, la DGAF a entrepris de mettre à la disposition des corps de troupe le matériel nécessaire à la numérisation des documents, à raison d'une unité de numérisation par corps de troupe », a souligné le directeur de la vérification des comptes et de la surveillance administrative, chef de projet, le commissaire lieutenant-colonel, Roland Mouhemba. Il a précisé qu'une unité de numérisation est composée d'un ordinateur de bureau avec système d'exploitation et antivirus incorporés; un appareil scanner professionnel; des dispositifs de stockage externe (un disque dur externe et deux clés USB); des acces-



La remise d'un échantillon du matériel de numérisation par le DGAF/DR

soires (une rallonge, un stabilisateur et un onduleur).

Le commissaire lieutenant-colonel Roland Mouhemba a indiqué qu'avec cette dotation, le projet boucle l'étape de mise à disposition du matériel de numérisation au profit des unités du premier périmètre. Ainsi, a-t-il renchéri, auront été dotés en matériel de numérisation le 101e bataillon d'infanterie mo-

torisée en zone militaire n°1; les 22e et 23e régions militaires de défense en zone militaire de défense n°2; l'école nationale des sous-officiers d'active en zone militaire de défense n°3; le 33e groupement naval et la base aérienne 03/20 en zone de défense militaire n°4; le 535e bataillon d'infanterie forestière en zone de défense militaire n°5; le 34e groupement naval

et le 670e bataillon d'infanterie forestière en zone de défense militaire n°6; enfin, le 781e bataillon d'infanterie en zone militaire de défense n°7.

Le directeur général de l'administration et des finances, Yves Alain Eugène Mpara, après avoir remercié les autorités civiles et militaires de la garnison d'Impfondo pour leur accueil chaleureux, a attiré l'at-

tention des bénéficiaires sur la bonne utilisation du matériel mis à disposition. « Le matériel mis à votre disposition est à utiliser et à entretenir avec attention. Il n'est nullement question de le ranger ou d'en faire un monument immuable, il est destiné à être mis en œuvre, à être utilisé. Le chef de projet assurera un contact permanent avec les services administratifs des unités bénéficiaires, pour un suivi continu », a-t-il laissé entendre.

Il sied de signaler que les mises à disposition du matériel de numérisation devraient se poursuivre pendant les deux prochaines années, afin de couvrir l'ensemble des corps de troupe du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, le second volet de ce projet connaîtra ses débuts de mise en œuvre l'année prochaine et devrait permettre à terme une intra-connectivité de la chaîne administrative, avec pour corollaire le traitement automatisé des situations administratives des militaires.

Guillaume Ondze

VIOLENCES SEXISTES

L'EEC propose la mise en place d'une plate-forme dans les églises du Congo

Le bilan de la mise en œuvre du projet intitulé « Violences ayant pour base le genre au sein de l'église et de la société » a été présenté, le 1er décembre à Brazzaville, par Juste Alain Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), qui propose la création d'une plate-forme de lutte contre les violences fondées sur le genre dans toutes les églises du Congo.

La violence ayant pour base le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes.

Au sein de l'EEC, depuis mai 2013, plusieurs séances d'information, d'éducation et de communication de proximité ont été menées dans les paroisses et écoles confessionnelles afin que les fidèles prennent conscience de ce phénomène.

Dans les paroisses de cette église, la sensibilisation a porté sur les droits des femmes et enfants, le veuvage, l'héritage et les droits successoraux. « Certains orphelins et veuves ont été encouragés à faire recours à la justice. Par contre, les victimes de violences sexuelles brisent le silence en se confiant aux spécialistes de prise en charge médicale et psychologique », a indiqué Juste Alain Gonard Bakoua.

Pour mettre en œuvre ce projet,

l'EEC a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Eglise évangélique de Norvège et du gouvernement norvégien. Prélude à la fin du financement norvégien, le Conseil synodal extraordinaire d'avril 2018 a adopté le document de politique de l'EEC dans le cadre de la lutte contre les VBG assortie d'un plan d'actions 2018-2022 qui a cinq axes stratégiques. Le projet « Violences ayant pour

« Certains orphelins et veuves ont été encouragés à faire recours à la justice. Par contre, les victimes de violences sexuelles brisent le silence en se confiant aux spécialistes de prise en charge médicale et psychologique »

Fortuné Ibara

base le genre au sein de l'église et de la société » n'a couvert que 40% de paroisses de l'EEC. Et face aux fidèles et autres responsables de l'église, le président de l'EEC a lancé un cri interpellatif en ces termes : « Nous devons accepter l'évidence, s'approprier les faits qui nous sont reprochés et opter pour le changement de nos attitudes, pratiques et comportements ».

Le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua a notamment suggéré de relever plusieurs défis dont la vérité sur les VBG, le bannissement de la loi du silence en adoptant une culture de la dénonciation, la lutte contre l'impunité des auteurs de violences, le développement d'une veille à la prévention, le renoncement aux violences à l'endroit des membres des familles et des paroisses et la conscientisation des fidèles sur les méfaits des VBG.

Enfin, le président de l'EEC a rappelé qu'il est urgent et important de soutenir les comités paroissiaux, les membres des unités paroissiales ainsi que les relais communautaires.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le ministère et le Fnuap s'attaquent aux grossesses précoces en milieu scolaire



Le ministère et le Fnuap s'attaquent aux grossesses précoces/Adiac

« Les jeunes filles doivent avoir des informations nécessaires sur la prévention des grossesses précoces qui sont la source de la mortalité mais aussi de l'abandon scolaire », a indiqué le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Victor Rakoto, au sortir de l'échange avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou. Le sujet a, en effet, été au cœur de l'entrevue entre les deux personnalités.

Selon le diplomate onusien, à partir de l'année prochaine, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et le Fnuap amorceront le travail sur les contenus de l'enseignement à dispenser à propos des grossesses précoces.

Il convient de rappeler que les grossesses précoces entraînent non seulement l'abandon scolaire mais aussi les avortements avec tous les risques qu'ils comportent et les accouchements difficiles pouvant conduire à la mort. Il est donc important pour le ministère et le Fnuap de travailler main dans la main pour réduire sinon éliminer les grossesses précoces en milieu scolaire.

Rominique Makaya

LIBRE
MILLE BD

INSTITUT FRANÇAIS
CONGO
BRAZZAVILLE

Liberté
Créativité
Diversité

**06
10
Déc.
2022**

**INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO**

- RENCONTRES PROFESSIONNELLES
- CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
- ATELIERS • PROJECTIONS

ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL,
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME

Twitter, WhatsApp, Facebook, Instagram icons



SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

L'ONG DKT s'installe officiellement en République du Congo

Les responsables de l'organisation non gouvernementale(ONG) DKT ont, signifié, lors d'une conférence de presse, le 1^{er} décembre à Brazzaville, le lancement de leurs activités qui visent à sensibiliser et accompagner la population en matière de santé sexuelle.

Basé aux Etats-Unis, DKT qui est, en effet, un esprit, une marque internationale qui met à la disposition de la population de plus de trente pays, différents produits et services liés à la vie sexuelle. La conférence de presse qui a été organisée, le 1^{er} décembre en présence des représentants des ministères de tutelle, des organisations de la société civile et des professionnels de santé marque ainsi la naissance de DKT Congo. Selon le directeur pays de DKT, Jean Christophe CARRAU, cette structure non lucrative milite, à travers sa gamme riche et variée des produits, pour la santé sexuelle et reproductive ainsi que la planification familiale. « Nous avons des produits de qualités qui ont été testé et validé par les autorités compétentes. Nous avons des réseaux de distribution, cela nous permet d'aller vers la population pour la sensibiliser sur la



centre de santé, les produits DKT notamment les préservatifs, les lubrifiants et bien d'autres. Il a confirmé, par la même occasion que ces produits qui sont vendus à bas prix sont caractérisés par la protection, la durabilité et la disponibilité sur le marché.

Pour sa part, le responsable du développement commercial de

à la formation des agents avant de procéder à ce qu'il appelle par le marketing social puis la distribution des produits dans les lieux de vente. « Les produits auxquels l'autorisation a été obtenue sont déjà sur le marché. DKT fournit également des dispositifs intra-utérin, des préservatifs de six couleurs et des gels intimes. DKT est une nou-

qué Jules NTUMBA.

Les produits DKT sont, non seulement, préqualifiés par l'organisation mondiale de la santé mais aussi par des grandes marques et laboratoires internationaux. DKT fournit aux couples des solutions de planification familiale. Parmi ses marques les plus rependues, en République démocratique du



contraception », a-t-il indiqué. Disponible dans les pharmacies,

DKT, Jules NTUMBA, cette structure va procéder, en premier lieu,



velle opportunité qui s'offre à la population congolaise », a expli-

Congo par exemple, il y'a Batela Lobi Na yo, OK, Aleze, Chic et Power Fil.

Notons que la date du lancement de cette organisation au Congo n'a pas été choisie au hasard puisque le 1^{er} décembre représente la journée mondiale de lutte contre le sida. C'est d'ailleurs, pour cette raison que les responsables de DKT avaient invité le secrétaire exécutif du Serment Universel, une organisation de lutte contre le sida. Dans son discours, le secrétaire du Serment Universel a rappelé le rôle joué par sa structure dans la lutte contre le sida en vulgarisant les méthodes de lutte contre cette pandémie ainsi que la sensibilisation sur la gratuité des anti retro viraux.



INFRASTRUCTURES

Le projet Grand Inga vu comme une compromission de la souveraineté électrique de la RDC

La Coalition d'organisations non gouvernementales pour le suivi des réformes de l'action publique (Corap) et d'autres organisations membres de la coalition Toboyi molili ont organisé, le 2 décembre à Kinshasa, un café-presse à l'intention des professionnels des médias. L'activité a permis de partager des informations sur l'évolution du contexte en rapport avec le projet d'aménagement du fleuve Congo (Grand Inga), l'ambition étant de susciter un vrai débat de société sur les enjeux de ce projet avec le développeur Fortescue future industrie (FFI).

Les journalistes ont été entretenus par Erick Kasongo sur l'« Evolution institutionnelle du projet d'aménagement du fleuve Congo, quid de la production de l'hydrogène à travers le grand barrage, cas de la RDC (Grand Inga) ». Serge Ngimbi, pour sa part, a tablé sur l'« Identification des zones susceptibles d'être impactées pendant et après le développement » dudit projet, alors que Justin Mobomi a parlé de l'« Accord officiel entre le gouvernement congolais et la firme australienne FFI ».

Tous ces exposés et le débat modéré par Pascaline Zamuda ont relevé les désavantages que présente ce projet pour le pays et sa population ainsi que des zones d'ombre qui continuent à l'entourer. Tout en relevant la nébulosité du contrat signé par le gouvernement congolais et la firme australienne, Erick Kasongo, de la coalition Toboyi molili, a également noté que l'exclusivité de ce contrat pose problème.

S'agissant des enjeux mondiaux de l'hydrogène, il a clairement relevé que le projet Grand Inga n'est pas bénéfique pour les Congolais, étant donné que l'utilisation de l'hydrogène pour la population n'est pas assurée et que le courant que ces infrastructures devraient produire était destiné à l'extérieur, laissant cette population dans le noir. « Ce projet vise à satisfaire la demande des Européens, dans le cadre du green deal européen, alors que l'économie de l'hydrogène vert n'est pas encore devenue mature », a-t-il dit.

D'une matière synthétique, il a donc été relevé que l'hydrogène vert est présenté comme une solution miracle alors qu'il contient beaucoup d'inconvénients ; les rendements sont faibles et il présente beaucoup de risques d'accidents, de nombreux verrous sur le prix de ce produit, etc. La rentabilité de l'hydrogène vert de ce projet Grand Inga est donc incertaine.

Un contrat qui viole les lois du pays

Justin Mobomi, pour sa part, a regretté l'acceptation par le gouvernement congolais de plusieurs projets en bloc sans appels d'offres. « La convention signée avec FFI est contraignante pour la partie congolaise alors qu'elle contient des intentions déjà boudées à cause de leur caractère », a souligné cet activiste de la société civile.

Pour lui, il est reproché à ce projet la violation de la loi sur la passation des marchés, les exclusivités accordées notamment à FFI, le risque politique élevé, les impacts sociaux et environnementaux, le silence autour de l'eau à prélever pour la fabrication de l'hydrogène et les matières premières à utiliser. « La convention montre qu'il y aura beaucoup de lois qui seront violées dont la Constitution de la RDC », a-t-il souligné.

Selon la société civile, FFI brandit certains avantages pour la République démocratique du Congo (RDC) qui ne sont pas avérés, étant donné que le pays devra rembourser tout l'argent investi dans ce projet. Il s'agit notam-



La lecture de la déclaration de la société civile/Adiac

ment de la formation des Congolais et des petites et moyennes entreprises. La RDC aura des revenus grâce au partage des productions alors qu'il n'y a aucun document signé dans ce sens, et que 40 % d'investissements seront dépensés. « Il y a beaucoup de doute que le pays gagne dans ce projet », a insisté Justin Mobomi.

Dans un exposé technique, Serge Ngimbi, lui, a démontré que ce projet aura beaucoup d'impacts en amont et en aval sur l'environnement et sur le plan socio-économique. Il s'agit des inondations, l'appauvrissement du sol, la disparition d'espèces animales et végétales, la destruction des zones de reproduction des poissons, la réduction de la vitesse d'écoulement d'eau, la modification des milieux de vie des poissons et de la morphologie du fleuve (source potentielle de conflit avec le Congo-Brazza), ainsi que la pollution avec la production des méthanes, la délocalisation et la perte des terres pour les communautés, la perte des valeurs

culturelles et traditionnelles, la montée de la pauvreté, l'exode rural, etc., sources potentielles des conflits avec l'Angola.

Appel à tourner le regard vers d'autres alternatives

Face à ces réalités, le gouvernement congolais est appelé à tourner son regard vers d'autres alternatives. Réagissant à la rencontre du 30 novembre à Kinshasa entre le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, et la directrice générale de FFI, au cours de laquelle il a été annoncé le démarrage imminent des travaux préparatoires de ce projet, la coalition Toboyi molili a réitéré ses inquiétudes, notant que de nombreux préalables ne sont pas encore accomplis. Il s'agit, selon elle, de la présentation des études sociales et environnementales.

Cette coalition exhorte, à cet effet, le Premier ministre à ne pas se précipiter à signer le contrat en rapport avec ce projet d'aménagement stratégique et de s'assurer que ceux qui ont déjà été signés l'ont été avec l'implication

de toutes les parties prenantes étroitement concernées.

Elle exige également la divulgation des études de faisabilité développées dans le cadre des différents contrats qui seront signés en faveur de FFI pour les centrales à construire à Inga, Matadi et à Mpioka, avant la signature de tout contrat. La coalition s'attend à ce que les avantages et impacts socio-environnementaux et économiques de l'hydrogène vert à produire soient préalablement décrits de façon claire à la population et à toutes les parties prenantes intéressées au projet Grand Inga. Elle exige, enfin, le partage et la divulgation de différents contrats envisagés dans le cadre des centrales hydroélectriques et géothermiques à construire par FFI et l'implication de ces parties prenantes. En outre, cette coalition dénonce toute signature d'un addendum sur le contrat susmentionné en faveur de FFI avant la mise en place de l'ensemble des préalables et de façon transparente.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Plusieurs journalistes interpellés à Goma

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit profondément stupéfait après l'interpellation d'Alain Uaykani, Arlette Bushizi, Daniel Michombero, Glody Murhabazi, Jaffar Sabiti, Justin Kabumba et Moses Sawasawa, respectivement correspondants de Aljazeera, Reuters, Ruptly, Agence France Presse et France 24, basés à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

L'Olpa a relevé que l'interpellation des professionnels des médias dans le Nord-Kivu constitue manifestement une atteinte à la liberté

de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Elle appelle, par conséquent, les autorités policières de la ville de Goma à assurer la protection des journalistes conformément à la loi.

Selon cet observatoire, en effet, les journalistes concernés ont été interpellés le 1er décembre par la police locale alors qu'ils effectuaient un reportage sur un rassemblement interdit par les autorités provinciales. Cette manifestation avait été organisée par des groupes de pression pour protester contre la



présence des soldats ougandais accusés, à l'instar du Rwanda, de sou-

tenir militairement les rebelles du M23 qui occupent plusieurs locali-

tés de la province. « Ils exigeaient, en outre, la levée de l'embargo sur l'achat des armes imposé à la RDC par les Nations unies », a expliqué cette organisation.

L'Olpa a fait savoir que la police a embarqué manu militari ces journalistes dans une jeep jusqu'au bureau provincial de la police d'intervention rapide où un officier supérieur leur a prodigué des conseils. Ils ont été relaxés mais le matériel de travail de certains d'entre eux a été fortement endommagé à cause des brutalités policières.

L.D.

FORUM DES FILLES

La plateforme numérique «U-report filles» officiellement lancée

Le forum des filles de la République démocratique du Congo (RDC) s'est achevé le 1er décembre, à Kinshasa, dans un climat de convivialité et de beaucoup d'émotions. Il a été sanctionné par le lancement officiel de la plateforme numérique U-report filles, projet porté par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le ministère de la Jeunesse, en collaboration avec trois compagnies de téléphonie mobile évoluant dans le pays.

U-report est une plateforme sociale développée par l'Unicef, disponible via SMS, Messenger ou WhatsApp, où les jeunes s'expriment sur des enjeux qui leur tiennent à cœur, à travers de courts sondages. Ils obtiennent des informations, rapportent les problèmes auxquels ils font face pour en proposer des solutions et prendre action pour un changement positif dans leur communauté.

En RDC, il y a 4 300 000 de U-report dont 33 % sont des filles. Raison pour laquelle l'Unicef-RDC a imaginé U-report filles, une première dans le monde, pour permettre aux jeunes congolaises d'avoir leur propre plateforme afin de s'exprimer sur les thématiques qui les touchent et ainsi influencer la prise de décision, mais aussi accéder à des informations cruciales liées aux préoccupations quotidiennes.

Pour rejoindre cette plateforme, il suffit d'envoyer «filles» au 101 pour avoir accès à toutes les informations. Cette initiative tombe à point nommé au moment où le monde entier célèbre les seize jours d'activisme contre la violence ayant pour base le genre à



Envoyer «filles» au 101 pour rejoindre la plateforme/DR

l'égard de la femme et de la jeune fille. Ce qui permettra aux filles de dénoncer tous les problèmes liés à ce genre de pratiques.

A en croire la directrice régionale de l'Unicef Afrique de l'Ouest et du centre, Marie-Pierre Poirier, la plateforme U-report a été créée il y a une dizaine d'années. Elle fonctionne dans plus de 90 pays dans le monde et la RDC est le deuxième pays à bénéficier de

ses services. Elle permet à plus de 26 millions de jeunes de se connecter, de s'informer, de participer et de s'engager au niveau communautaire sur les sujets qui les touchent.

Marie-Pierre Poirier a, par ailleurs, salué l'organisation du forum des filles de la RDC qui a été un catalyseur des discussions, d'écoute, d'alliance, de communion autour d'un objectif com-

mun, celui de changer les choses. Pour sa part, le ministre de la Jeunesse, Yves Bunkulu Zola, qui a lancé officiellement cette plateforme, a indiqué qu'elle servira de tremplin aux jeunes filles afin de leur permettre de donner leurs avis et leurs opinions afin d'obtenir des informations, rapporter des problèmes auxquels elles font face, prendre des actions tout en proposant des solutions pour un

changement positif dans la communauté.

Il a annoncé, dans la foulée, que son institution a mis en place divers programmes d'accompagnement des jeunes, notamment une formation qualifiante dans l'entrepreneuriat à travers le fonds spécial pour la promotion de l'emploi des jeunes par une subvention du gouvernement en faveur des jeunes élèves et jeunes étudiants dénommée Projet prodige et Pejab pour tous ceux qui veulent embrasser la filière agricole.

Précisons que du 29 novembre au 1er décembre, Kinshasa a abrité pour la première fois le forum des filles de la RDC. Il a été organisé par l'Unicef en collaboration avec le ministère de la Jeunesse; le ministère du Genre, Famille et Enfants et celui des Affaires sociales et Actions humanitaires. C'était une occasion de présenter aux jeunes filles venues des quatre coins de l'Afrique les différentes opportunités pour qu'elles deviennent de véritables actrices du changement tout en accédant aux compétences, aux connaissances et aux réseaux nécessaires.

Blandine Lusimana

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

Opéra Terre d'orage présente en grande première Jules César

Le spectacle inédit d'une heure et demie, réalisé sous la direction de la soprano Isabelle Kabatu, a été offert le 2 décembre à partir de 19h 00 dans le tout nouveau centre culturel belge de Kinshasa.

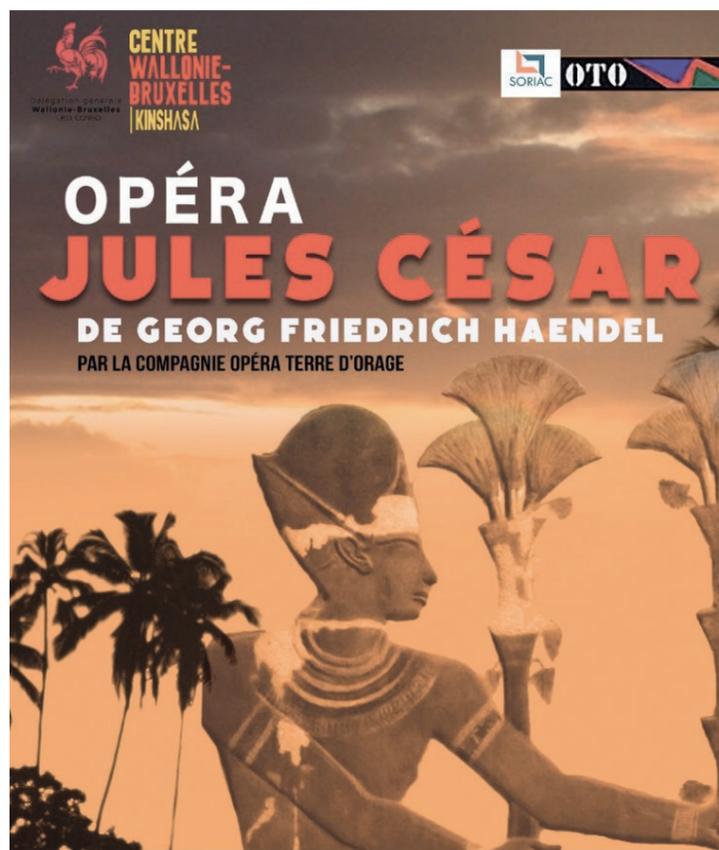
«Le Courrier de Kinshasa» tient de l'initiatrice du projet, Isabelle Kabatu, déjà à Kinshasa, que la compagnie Opéra Terre d'orage met un point d'honneur à finaliser; en ce moment, le spectacle inédit dont les préparatifs ont commencé en juin dernier. En répétition tous les jours, de 15h à 20h, depuis le 28 novembre jusqu'à la veille de la première, le 1er décembre», a-t-elle confié, la soprano belge d'origine congolaise s'assure de la sorte de pouvoir offrir un spectacle exceptionnel au public invité à cette première représentation de «Jules-César». La version du chef-d'œuvre d'Haendel concoctée par ses soins est mise en scène par l'Italien Stefano Giuliani avec des solistes, un orchestre classique et des chœurs appuyés par des musiciens traditionnels locaux. Elle promet d'être une délectation.

Par ailleurs, Isabelle Kabatu a annoncé une seconde représentation de «Jules-César», le 3 décembre, toujours au centre

culturel belge. Cette dernière, à la différence de la première d'entrée libre et ouverte au grand public, est sur invitation. Le protocole de la soirée précédente sera respecté, à savoir que l'entrée est prévue à partir de 18h 30. La fermeture des portes interviendra la demi-heure suivante, soit à 19h00, heure du début du spectacle censé durer une heure et demi. Cerise sur le gâteau, une rencontre est prévue avec les artistes à la fin de la deuxième représentation, samedi, autour d'un cocktail comme l'indique l'invitation des ponsors de la soirée, le Groupe Texaf, la Compagnie sucrière et Chanic.

Former les talents naturels existants

Rappelons que les représentations de ce week-end de l'Opéra Terre d'orage vont intervenir presque une année après son premier coup d'essai avec «La flûte enchantée» de Mozart qui s'est révélé un coup de maître. Réussie, cette soirée initiale, du 9 décembre 2021 à l'Hôtel



Sultani, avait alors conforté Isabelle Kabatu à poursuivre son rêve de créer une école spécialisée dans l'opéra à la régulière où seront dispensés des cours de chant et de musique.

La représentation précédente aura donc marqué une sorte de coup d'envoi de son initiative visant à former les talents naturels existants qui ne demandent pas mieux ainsi qu'elle l'avait dit

au «Courrier de Kinshasa», en juin dernier.

Signalons ici qu'au terme de la master class tenue du 22 au 27 juin au Centre Wallonie-Bruxelles, Isabelle Kabatu partageait sa ferme conviction qu'il fallait faire en sorte qu'à l'instar des autres musiques réputées de la République démocratique du Congo, «la place de la voix congolaise soit aussi dans l'opéra». La chanteuse d'opéra métisse, née d'un père congolais et d'une mère belge, trouve légitime d'en arriver là. Du reste, la soprano, que ses jeunes protégés appellent affectueusement «Tantine Isabelle», confiait ainsi son attachement indéfectible à ses racines : «J'appartiens vraiment aux deux cultures qui font l'histoire du Congo et j'aime chaque partie de façon égale». Et de renchérir à cette occasion avec une réelle fierté : «Mes qualités principales, je les dois à un héritage africain : la couleur de ma voix, mon tempérament et mon courage».

Nioni Masela

RFI TALENTS DU RIRE 2022

Deux Congolais nominés

Juste Parfait et Christophe Mbanz sont les deux artistes humoristes congolais sélectionnés en finale de la 8e édition du prix RFI talents du rire.

Pour la dernière ligne droite de la huitième édition du prix RFI talents du rire, les Congolais Juste Parfait et Christophe Mbanz sont en compétition avec les Camerounais Stephan Dipita et Daniel Ndato; les Ivoiriens Yodah Lebon, Prissk et Stoni; les Gabonais Bregeand et Jaquou le Bantu; et enfin le Malgache Sombiniaina. Au terme des délibérations, un seul humoriste sera désigné lauréat. En attendant le verdict du jury, chacun croise les doigts avec un brin d'espoir et de confiance comme Juste Parfait qui a récemment posté sur l'un de ses comptes sociaux, « *Après l'Afro pépites show, nous avons été nominés au prix RFI talents du rire. Ici il n'y a pas de votes, juste vos prières et forces* ».

Juste Parfait est très enthousiaste à l'idée d'être arrivé en finale et souhaite vivement remporter le prix de cette année. Natif de Pointe-Noire, c'est depuis 2015 qu'il a fait de l'humour sa passion et son métier, en plus de son master II en interprétariat et traduction. Une profession qu'il se plaît aujourd'hui à enseigner à l'Institut français du Congo, en vue de susciter des vocations. A ce propos, il est actuellement dans



Juste Parfait et Christophe Mbanz, les deux humoristes congolais nominés au prix RFI talents du rire 2022DR

la ville océane pour une série de master class.

Grâce à son professionnalisme et sa créativité dans cet art, Juste Parfait communique le rire, la joie mais aussi des leçons de vie à travers une dérision qui parle

à tous. En effet, conscient des challenges qui s'imposent au métier, il ne cesse de se surpasser en partageant des sketches qui parlent réellement au public. Au-delà du Congo, l'artiste a également su faire parler de lui avec

des prestations remarquables au «Parlement du rire», au «Marché des arts du spectacle d'Abidjan», à l'«Africa stand-up festival», etc.

Christophe Mbanz fait partie des étoiles montantes de l'humour au Congo. Il a la particularité d'aborder des faits de société avec un brin de satire à la congolaise. Présent lors du «Forfait rire 2022», il avait fait parler de lui en racontant son calvaire pendant l'examen du baccalauréat. Comme quoi, il y a toujours quelqu'un qui ne fait pas d'efforts pour étudier et bien préparer son examen, espérant sur les amis. Grâce aux conseils de ses prédécesseurs et du travail acharné, l'artiste a déjà presté plus d'une fois au «Parlement du rire». Son rêve aujourd'hui est de réaliser un spectacle one-man show grand public au Congo, puis après à l'international.

Notons que le lauréat de cette huitième édition du prix RFI talents du rire sera connu courant ce mois. Il recevra son trophée, accompagné d'une enveloppe de 4000 euros pour le développement de sa carrière, lors du festival « Abidjan, capitale du rire » qui se tiendra du 10 au 12 février 2023 en Côte d'Ivoire. Imaginé par Mamane et produit par Gondwana-City Productions, le festival, devenu l'un des plus grands rendez-vous d'humour en Afrique, vise à présenter au monde le meilleur de l'humour continental.

Merveille Atipo

NÉCROLOGIE



La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveux et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.

Sandra Ignamout, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur et mère Laurence Ignamout Mathou, survenu le 21 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°37 de la rue Lékoumou, arrêt la ferme à Mikalou.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.



L'Institut scolaire «Les Bûcheurs» et son personnel, informent parents, amis et connaissances du décès de leur surveillant général, Yves Medoum, survenu le 20 novembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis au n°9 de la rue Maraîcher à Mpila.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

VIE DES CLUBS

La DGSP termine l'année sur une note positive

Le président général du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), Serge Oboa, a congratulé les athlètes des sections handball et volleyball après leur sacre durant cette année.

Tout travail mérite une récompense, dit-on. Les joueuses des sections handball et volleyball de la DGSP, notamment celles qui ont remporté le championnat zone 4 de la Confédération africaine de volleyball, ainsi que les trois athlètes médaillées de bronze de la 25e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball ont été félicitées.

Comme dans leur habitude, les volleyeuses de la DGSP ont imposé leur suprématie lors de la compétition qui a réuni les meilleurs clubs d'Afrique centrale, en novembre dernier, à Brazzaville. Elles ont, en effet, battu en finale le Daring club motema pembe de la République démocratique du Congo par 3 sets à 0, soit 25-17, 26-24 et 25-21.

Du côté des handballeuses, Hermida Makouala Mongo,

Grâce Zoubabela et Grâce Vihat Awola ont joué un rôle très important dans le parcours de l'équipe nationale du Congo qui a terminé troisième lors de la Coupe d'Afrique des nations qui s'est déroulée du 9 au 19 novembre à Dakar, au Sénégal. Outre ces récents succès, les différentes sections sportives de la DGSP ont dominé les championnats départementaux et nationaux lors de la saison sportive 2021-2022.

Le président général de la DGSP a encouragé le dynamisme des athlètes, particulièrement celles de la section volleyball féminine. « Je félicite la section volleyball féminine. Je tiens à rappeler qu'au sport, on ne triche pas, il faut juste travailler et les résultats s'en suivront », a indiqué Serge Oboa. Faisant le bilan sportif de ce



Les joueuses posant avec les officiels de la DGSP/Adiac

club, le secrétaire général, François Elion Douniama, a signifié que la saison sportive 2021-2022 s'est terminée sur une note de 18/20. Selon lui, la

DGSP reste toujours bien placée au niveau du sport africain. Par la même occasion, les dirigeants de ce club qui fait la fierté du sport congolais dans

certaines disciplines ont présenté le nouveau président d'honneur de la section handball, Wacef Elamine.

Rude Ngoma

FOOTBALL

La légende Pelé hospitalisée, son entourage se veut rassurant

Le Brésilien Pelé, légende vivante du football atteinte d'un cancer, a été hospitalisé pour «réévaluer son traitement par chimiothérapie», a annoncé l'hôpital de Sao Paulo où le triple champion du monde a été admis, deux de ses filles se voulant rassurantes.

Pelé, 82 ans, «a été hospitalisé pour une réévaluation du traitement par chimiothérapie suivi après la détection d'une tumeur au côlon en septembre 2021», a expliqué mercredi l'hôpital Albert-Einstein dans son bulletin médical.

«Après avoir été examiné, il a été amené dans une chambre normale, en l'absence de toute nécessité de soins intensifs», a ajouté l'hôpital, soulignant que le Brésilien était «en plein contrôle de ses fonctions vitales».

«Mon père est hospitalisé pour réguler les doses de ses médicaments», avait déclaré plus tôt sur Instagram Kelly Nascimento, qui vit aux États-Unis.

«Je ne vais pas prendre le prochain vol, mes frères sont au Brésil et je m'y rendrai au Nouvel an. Je vous promets que je publierai des photos», a-t-elle ajouté, pour rassurer les fans après des rumeurs selon lesquelles l'état de santé du «Roi» Pelé aurait empiré.

Cette hospitalisation «n'est pas une surprise et il n'y



Souffrant d'un cancer, le Brésilien Pelé a été hospitalisé/AFP

a pas d'urgence», avait-elle insisté. Une autre fille de Pelé, Flavia Nascimento, s'est aussi voulue rassurante.

«Il règne une certaine confusion parce que mon père est allé à l'hôpital faire

des examens. Je suis désolée que des médias mal intentionnés évoquent des faits inexistantes, des choses dont nous n'avons pas connaissance», a-t-elle déploré dans une vidéo sur Instagram.

«Il est effectivement en train de faire des examens, comme d'habitude, pour suivre l'évolution de son cancer. Il faut continuer à lui envoyer les bonnes énergies de la Coupe du monde,

c'est de ça dont il a besoin», a-t-elle ajouté.

«Nous avons reçu les nouvelles, nous souhaitons le meilleur à Pelé», a dit le sélectionneur du Brésil, Tite, en introduction de sa conférence de presse avant le match contre le Cameroun, au Mondial-2022 au Qatar, le présentant comme «probablement l'un des plus grands représentants du Brésil».

L'ancien numéro 10, que beaucoup considèrent comme le plus grand footballeur de tous les temps, se rend régulièrement à l'hôpital pour subir des séances de chimiothérapie depuis la détection d'une tumeur du côlon en août 2021. Le 23 octobre, Pelé, de son vrai nom Edson Arantes do Nascimento, s'est dit «heureux» de fêter ses 82 ans «avec la santé», dans une vidéo publiée sur Instagram.

Jeudi, sur le même réseau social, Pelé a demandé aux joueurs de la Selecao de «ramener le trophée à la maison», le jour du premier match du Brésil lors du Mondial au Qatar, remporté 2-0 face à la Serbie.

Avec AFP

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MODE

La ville océane a abrité la neuvième édition

L'édition spéciale du Carrousel de la mode, le rendez-vous international de la mode de Pointe-Noire, a eu lieu le 2 décembre à la Villa Antonetti, pour rattraper l'édition 2020 qui n'avait pas pu avoir lieu à cause de la pandémie covid-19.

L'édition de rattrapage a été organisée sous forme de nuit de la mode, grâce à la ténacité et à l'abnégation de sa promotrice, Pascaline Kabré Turmel. Ouvrant l'activité, elle a remercié les partenaires et bénévoles qui ont fait que cet événement qui valorise la mode africaine ait lieu en dépit des contraintes budgétaires.

Ainsi, autour du diner de gala offert aux convives, plusieurs stylistes locaux et internationaux ont présenté leurs différentes collections alliant originalité et créativité. C'est le cas de Carlos Desaulles de la Côte d'Ivoire, Nixo'o du Bénin, Djo Ali du Sénégal qui évolue au Cameroun, Sebastien du Burkina faso, Anaya, Lio Cruss, Adriana Talansi du Congo.

Devant l'assistance, les mannequins ont arboré les



Une vue du défilé de mode lors de la 9^e édition du Carrousel de la mode/Adiac

Le Carrousel de la mode, en plus des créations qu'il valorise, permet aussi aux stylistes du continent et à ceux venus d'ailleurs d'échanger leurs expériences dans la discipline et se partager le savoir-faire

différentes collections sous les ovations du public qui a également salué les numéros présentés en marge du défilé de mode par les danseurs du groupe de Me Bertoni, le cracheur de feu et la gymnaste Astrid Mikoko. Appréciant l'événement, Carlos Desaulles a dit que le Carrousel de la mode, en plus des créations qu'il valorise, permet aussi aux stylistes du continent et à ceux venus d'ailleurs d'échanger leurs expériences dans la discipline et se partager le savoir-faire.

Notons que la 10^e édition aura lieu l'année prochaine et marquera les dix ans d'existence de cet événement qui est devenu au fil des années, par sa régularité, la rencontre par excellence des créateurs, stylistes, mannequins et autres métiers oscillant autour de la mode.

Hervé Brice Mampouya

DANSE URBAINE

L'agence Prescom Media offre des fonds aux groupes Vortex Crew et The claws

Classés respectivement premier et deuxième, lors de la troisième édition du concours de danse urbaine dénommé "Dance challenge", les groupes Vortex Crew et The claws ont reçu, le 2 décembre à Pointe-Noire des mains de Gildas Bakala, promoteur de Prescom Media, l'organisateur de l'événement, les fonds récompensant leur mérite.

En présence des médias et des personnalités invitées, Jules Mvouma Lebanda, leader du groupe Vortex Crew, a reçu la somme de 1 000 000 FCFA tandis qu'Arsène David Makinga, manager de The claws, s'est vu remettre la somme de 500 000 FCFA. Le groupe Vortex Crew bénéficie aussi d'un accompagnement conseil, orientation, mise en place des projets, facilitation procédurale par Prescom Media pour une période d'un an. « Par ce geste, nous voulons accompagner les jeunes afin qu'ils se structurent, qu'ils s'organisent car nous avons constaté que de nombreux groupes n'arrivent pas extérioriser totalement leur talent par manque de soutien et d'orga-

nisation », a dit Gildas Bakala.

Il a remercié ces deux groupes pour avoir rehaussé par leur prestation le niveau de la compétition de danse urbaine.

Prescom Media, en relançant cette compétition interrompue depuis les deux premières éditions en 2010 et 2011, veut donner un espace d'expression aux jeunes qui s'illustrent en danse urbaine. Suite à l'engouement suscité par cette édition, la prochaine pourra s'ouvrir aux groupes d'autres localités que Pointe-Noire, a-t-il renchéri. La signature du protocole d'accord entre l'agence et le groupe Vortex Crew a mis fin à l'événement.

Louant l'initiative visant la relance de ce concours, Jules



Les danseurs de Vortex crew et ceux de The claws posant après la remise des fonds/Adiac

« Par ce geste, nous voulons accompagner les jeunes afin qu'ils se structurent, qu'ils s'organisent car nous avons constaté que de nombreux groupes n'arrivent pas extérioriser totalement leur talent par manque de soutien et d'organisation »

Mvouma Lebanda, leader de Vortex crew, a dit que la récompense est une incitation pour leur groupe à travailler davantage pour honorer cette distinction et garder leur place dans le giron de la danse

contemporaine au Congo. De son côté, Abel, du groupe The claws, a indiqué que ces fonds vont leur permettre de s'équiper et de travailler encore d'arrache-pied.

H.B.M.

SANTÉ PUBLIQUE

Lancement de l'approche «Mavimpi ya mboté»

Le lancement officiel de l'approche a eu lieu le 2 décembre au district sanitaire de Loandjili, dans la ville de Pointe-Noire, sous le patronage de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population, accompagné du Dr Chantal Umotoni, représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo et des autorités locales.

Présentant le projet «Mavimpi ya mboté», le Dr Victor Mukoka Ntumba, médecin chef du district sanitaire n° 4, Loandjili, a expliqué qu'il est une approche décentralisée du management de stratégie du district sanitaire à partir d'une solution digitale centrée sur la santé du binôme mère et enfant. Le district sanitaire de Loandjili, a-t-il poursuivi, a le privilège d'expérimenter ce projet à Pointe-Noire, le deuxième département du pays avec une population estimée à 1157 000 habitants, soit 22% de la population totale du Congo.

« Le district de Loandjili, dont la population est estimée à 302 902 habitants, se classe comme le deuxième district sanitaire en terme de démographie après celui de Talangai, à Brazzaville. Au Congo, neuf femmes sur dix accouchent dans les structures de santé et 9 000 enfants de moins de 5 ans décèdent par année, dont 1600 du département de Pointe-Noire », a-t-il déclaré.

La représentante de l'Unicef au Congo, pour sa part, a signifié que le ministère de la Santé et de la Population, avec l'appui technique et financier de cette agence, a mis en place l'approche « Mavimpi ya mboté » (la bonne santé), un nouveau modèle de gestion de district sanitaire. Ce modèle d'offre intégré d'assurance qualité et de certification des services de santé, centré sur la mère et l'enfant, vise à mettre en place un système optimisé avec comme objectifs l'amélioration du pilotage stratégique du district sanitaire grâce aux données de production par la mise à disposition des outils modernes faciles à utiliser, rationaliser l'utilisation des différents financements sur la santé de la mère et de l'enfant pour plus d'impact, réduire les coûts liés à la non-qualité des soins qui représentent en moyenne 10% des dépenses de la santé.

« L'Unicef, par ma voix, réitère une fois de plus son engagement à être au côté du ministère de la



Photo de famille après le lancement officiel du projet/Adiac

Santé et de la Population pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la population congolaise, en général, et celle des mères et des enfants, en particulier. Mon souhait le plus ardent serait que ce modèle puisse être répliqué et porté à l'échelle à l'ensemble des districts sanitaires que compte le Congo », a-t-elle dit.

Lançant officiellement ce projet, le ministre de la Santé et de la Population a indiqué que le district

sanitaire de Loandjili est l'un des ceux qui donnent les assurances de réussir n'importe quelle approche de santé. « Ce district représente une flamme d'espoir. Toutes nos visites dans cette structure traduisent notre volonté d'entretenir cette flamme, consolider les acquis et intégrer d'autres approches efficaces et porteuses. Nous voulons ériger à Loandjili une vraie entité décentralisée capable d'offrir des soins de santé primaire avec la

pleine participation des communautés », a assuré Gilbert Mokoki.

Pour l'Unicef, Pointe-Noire, avec une couverture insuffisante en structures sanitaires inégalement réparties et un faible taux de qualité des soins, est le seul département à avoir le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans le plus proche de la cible des objectifs de développement durable 30.5 pour 1000 naissances vivantes. Le district sanitaire de Loandjili a fait office de lieu de mise en œuvre de cette approche.

Notons que ces retrouvailles ont été marquées par la remise des équipements de cette approche aux responsables de ce district sanitaire par le ministre, suivie de l'ouverture de la pharmacie de cette même structure. En outre, le ministre Gilbert Mokoki a visité l'entrepôt de la sous base du programme élargi de vaccination de Pointe-Noire et a aussi remis officiellement deux véhicules destinés au fonctionnement de cette entité.

Séverin Ibara

MONDIAL 2022

Mbappé toujours en tête du classement des buteurs avec Morata, Gakpo et Rashford

En tête du classement des buteurs du Mondial-2022 avec chacun trois réalisations à l'issue du 1er tour du Mondial 2022 vendredi, l'Espagnol Morata, le Néerlandais Gakpo, le Français Mbappé et l'Anglais Rashford restent en course pour améliorer leur total à partir des huitièmes de finale.

3 buts : Álvaro Morata (Espagne), Gakpo (Pays-Bas), Mbappé (France), Rashford (Angleterre), E. Valencia (Equateur)
2 buts : Aboubakar (Cameroun), Al-Dawsari (Arabie Saoudite), Cho (Corée du Sud), De Arrascaeta (Uruguay), Doan (Japon), Embolo (Suisse), B. Fernandes (Portugal), Fullkrug (Allemagne), Giroud (France), Havertz (Allemagne), Kramaric (Croatie), Kudus (Ghana), Messi (Argentine), Mitrovic (Serbie), Richarlison (Brésil), Saka (Angleterre), Taremi (Iran), Torres (Espagne)

1 but : Aboukhilal, En-Nesry, Saiss et Ziyech (Maroc), Al-Shehri (Arabie Saoudite), Álvarez, Fernandez et Mac Allister (Argentine), Asano et Tanaka (Japon), A. Ayew (Ghana), Bale (Pays de Galles), Batshuayi (Belgique), Bellingham, Foden, Grealish et Sterling (Angleterre), Bukari (Ghana), Caicedo (Equateur), Casemiro (Brésil), Castelletto (Cameroun), Chávez (Mexique), Cheshmi (Iran), Choupo Moting (Cameroun), Christensen (Danemark), Cristiano Ronaldo, Felix, Leao et Ricardo Horta (Portugal), Davies (Canada), de Jong et Klassen (Pays-Bas), Dia, Diedhiou, Dieng, Koulibaly et Sarr (Sénégal), Duke, Godwin et Leckie (Australie), Freuler et Shaqiri (Suisse), Fuller (Costa Rica), Gavi et Soler (Espagne), Gnabry (Allemagne), Gündogan (Allemagne), Hwang et Kim Young-gwon (Corée du Sud), Khazri (Tunisie), Lewandowski et Zielinski (Pologne), Livaja et Majer (Croatie), Marco Asensio et Olmo (Espagne), Martín (Mexique), Milinkovic-Savic (Serbie), Muntari (Qatar), Pavlovic (Serbie), Pulisic et Weah (Etats-Unis), Rabiot (France), Rezaian (Iran), Salisu (Ghana), Tejada (Costa Rica), Vlahovic (Serbie)
En gras, les joueurs encore engagés dans la compétition

AFP

APPEL À PARTICIPATION

Des artistes invités à se former en musique folklorique

Les ateliers de formation en musique folklorique, destinés aux artistes musiciens et aux instrumentistes, se dérouleront du 2 au 19 février 2023 à Brazzaville, notamment au Centre worship center, au Centre culturel Zola et à l'Institut français du Congo (IFC). Les femmes sont beaucoup plus sollicitées.

Les ateliers se tiendront au même moment avec la première édition du festival international de musique Zaba 100% gospel folklorique. Pour y participer, les candidats doivent obéir aux critères suivants : avoir au moins trois ans dans la musique, être un chanteur, une chanteuse ou instrumentiste, être âgé de 10 à 30 ans. Les éléments à fournir : un dossier artistique ou de presse et une fiche technique. Les dossiers sont à envoyer jusqu'au 20 décembre à l'adresse suivante : zabafestival@gmail.com

Les femmes incarcérées à la mai-

son d'arrêt de Brazzaville seront également formées, question de les accompagner psychologiquement et leur redonner l'espoir et le sourire.

Ces ateliers porteront sur la danse et les instruments folkloriques, le dossier artistique, la gestion financière, la musique folklorique sur partition, les ateliers de gestion financière, la gestion de carrière, la danse et les instruments locaux, la technique vocale, l'accompagnement psychologique. Une restitution aura lieu le 18 février et les attestations seront remises aux apprenants et apprenantes. Les

ateliers auront pour thème « Dieu dans ma culture »

« Les folkloriques qui seront appris sont purement de la République du Congo, c'est dans le seul but de revaloriser notre culture », a signifié Maman Credo, l'initiatrice de Zaba. La formation a pour objectifs spécifiques de revaloriser les richesses linguistiques, folkloriques, les danses, les instruments traditionnels du Congo et d'Afrique, de rendre les femmes autonomes, de redonner vie à la musique féminine. La formation sera divisée en deux parties, notamment théorique et pratique. Elle sera organisée en collaboration avec l'IFC, l'ambassade de France, l'Union européenne, le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Rosalie Bindika

FRANCE

L'Unesco inscrit la baguette de pain au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain en France ont été inscrits mercredi sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé l'Unesco, qui considère la baguette comme le type de pain le plus apprécié et consommé en France tout au long de l'année.

Le procédé de fabrication traditionnel de la baguette comprend plusieurs étapes, notamment le dosage et pesage des ingrédients, le pétrissage, la fermentation, la division, la détente, le façonnage manuel, l'apprêt, la scarification (signature du boulanger) et la cuisson. La baguette se distingue des autres qualités du pain par sa composition qui n'est que de quatre ingrédients, à savoir la farine, l'eau, le sel, la levure et/ou le levain - à partir desquels chaque boulanger obtient un produit unique. Selon l'Unesco, la baguette implique des savoir-faire et des techniques particuliers : la cuisson tout au long de la journée dans de petites fournées

et un résultat qui varie en fonction de la température et de l'hygrométrie.

La baguette génère des modes de consommation et des pratiques sociales qui la différencient des autres : un achat journalier à l'origine de la fréquentation régulière des boulangeries ; une forme longue qui nécessite des présentoirs spécifiques. Sa croustillance et son moelleux offrent une expérience sensorielle particulière. La baguette est consommée dans différents contextes, y compris pendant les repas en famille, au restaurant et dans les cantines. Le procédé de fabrication se transmet principalement dans le cadre d'une formation en alternance entre une école et

une boulangerie. Cet apprentissage permet aux futurs boulangers d'acquérir les connaissances nécessaires sur les ingrédients, les outils et les méthodes.

Plusieurs autres éléments ont été inscrits cette année sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, dont les techniques traditionnelles de transformation du thé en Chine, les fêtes de l'Ours dans les Pyrénées et la sonnerie manuelle des cloches en Espagne. L'Unesco se réunit à Rabat, au Maroc, du 28 novembre au 3 décembre pour examiner 56 candidatures d'inscription aux listes du patrimoine immatériel.

Noël Ndong

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de Cuba en fin de mission au Congo

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, a échangé, le 2 décembre à Brazzaville, avec l'ambassadeur de Cuba au Congo, Antonio Garcia Gonzalez, dont la mission diplomatique vient de s'achever.



Denis Sassou N'Gusso et Antonio Garcia Gonzalez (au centre)

Au cours de leur entretien, Denis Sassou N'Gusso et Antonio Garcia Gonzalez ont évoqué les questions liées à la coopération bilatérale entre la République du Congo et Cuba.

« On peut voir, sans doute, que la relation entre le Congo et Cuba est solide, à partir de la jeunesse. Depuis sept ans, on a commencé à former des étudiants congolais en médecine et dans d'autres différents métiers », a déclaré le diplomate cubain au sortir de l'audience.

Durant son mandat au Congo, l'ambassadeur cubain a fait avancer plusieurs dossiers, particulièrement dans le domaine de l'éducation et la formation, où plusieurs jeunes étudiants ont bénéficié d'une formation en médecine à Cuba. Outre le secteur médical, Brazzaville et La Havane explorent de nouvelles pistes pour renforcer leur coopération. Vieille de plus d'un demi-siècle d'années, la coopération entre Brazzaville et la Havane est surtout axée sur la santé, la for-

mation de médecins à Cuba et l'accueil de nombreux médecins cubains dans les établissements hospitaliers et centres sanitaires congolais.

En effet, le gouvernement congolais envoie, depuis 2013, plusieurs centaines d'étudiants en formation en médecine à Cuba. Les finalistes revenus au Congo sont actuellement en stage d'imprégnation dans différentes structures hospitalières dans les villes du pays.

Yvette Reine Nzaba

CIEHC

La SNPC s'engage pour une transition énergétique

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'est engagée en faveur d'une transition énergétique conforme aux critères du développement durable, a affirmé son directeur général Raoul Maixent Ominga en marge de la Conférence internationale et exposition des hydrocarbures du Congo (CIEHC), organisée du 30 novembre au 2 décembre à Brazzaville.

« La transition énergétique est inéluctable. Toutefois, en fonction des pays, elle ne se réalisera pas au même rythme et de la même façon. Pour les pays producteurs membres de l'APPO, les investissements pétroliers et gaziers constituent encore et pour un temps la pierre angulaire de la croissance économique, de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de leurs populations », a-t-il déclaré.

« Pour que nous arrivions à une décarbonation réussie, la transition énergétique doit tenir compte du développement des solutions alternatives à l'image des projets de valorisation d'hydrogène naturel. Ce sont là les voies sur lesquelles s'est lancée la SNPC qui compte sur le soutien et les encouragements du Premier ministre et de son gouvernement pour avancer avec assurance dans cette transition énergétique », ajouta Raoul Maixent Ominga. « La transition énergétique du Congo : opportunités et défis », c'est le thème de cette cinquième édition de la CIEHC dont les travaux ont été ouverts par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Elle avait pour but d'encourager et promouvoir la mise en œuvre des projets permettant au secteur pétrolier et gazier d'atteindre les objectifs du gouvernement d'utiliser les ressources en hydrocarbures du pays pour diversifier l'économie, générer des emplois, transférer des technologies, renforcer les capacités locales, améliorer le bien-être des populations, encourager une transition énergétique et faire du Congo un hub pétrolier et gazier sous-régional. Lead sponsor de la conférence, la SNPC a souhaité contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Afrique en promouvant les énergies renouvelables. Hormis elle, ce rendez-vous s'est tenu avec le concours des partenaires tels TotalEnergies, AOGC, ENI, Deloitte, Chevron, Schlumberger.

Christian Brice Elion

RÉFLEXION

L'espace nouvel enjeu de la Guerre froide

Même si cela ne se dit pas ou ne s'écrit pas encore, la nouvelle Guerre froide entre les Grands de ce monde qui se déroule en Europe centrale, en Océanie, au Proche et Moyen Orient, en Afrique va très rapidement s'étendre à l'espace qui entoure la planète Terre. Ce qui posera à l'humanité tout entière des problèmes dont personne, aujourd'hui, ne peut prédire ce qu'il sortira.

Mieux vaut donc en parler sans le moindre complexe avant que les dérives inévitables de cette nouvelle phase du conflit larvé entre les pays riches, très riches de l'hémisphère Nord provoquent un dérèglement mondial qui s'avèrerait infiniment plus difficile à gérer que les tensions actuelles. Et mieux vaut, bien sûr, agir collectivement dans le bon

sens afin d'éviter les catastrophes que cette nouvelle phase de la Guerre froide plonge l'humanité dans le chaos.

Si l'on observe bien la scène mondiale on constate, en effet, que la Chine, la Russie, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde font d'ores et déjà de l'espace qui nous entoure et qui s'étend à l'infini un de leurs objectifs stratégiques majeurs. L'actualité quotidienne que rapportent tous les grands médias de ce temps le démontre de façon aussi claire que précise en relatant les lancements de fusées publiques et privées, la multiplication des satellites et des stations spatiales, la formation d'astronautes qui s'accélère en même temps que s'accroissent les tensions terrestres entre grandes puissances.

Si nous évoquons ici cette question, c'est parce qu'au-delà des conflits que pourrait provoquer la tentative de conquête de l'espace par les Grands de ce temps, cette même conquête ne peut qu'aggraver la dégradation du ciel qui nous entoure. En témoigne, de façon de plus en plus claire, la multiplication des objets identifiés et non identifiés qui entourent la Terre et dont la chute plus ou moins prévisible fait peser d'ores et déjà des menaces sur lesquelles l'attention des scientifiques des cinq continents se concentre de jour en jour.

N'oublions pas, en effet, les drames que cette même chute a provoqués sur la Terre tout au long de son Histoire, drames dont projette une idée précise l'anéantissement des dinosaures causé très probablement, il y a soixante-cinq millions d'années,

par la chute d'un astéroïde. Alors que les dirigeants des grandes puissances ferment visiblement les yeux sur le temps passé, rien n'est plus important pour le reste de l'humanité que de les contraindre à anticiper les conséquences inévitables de leur tentative de conquête de l'espace proche de la Terre.

Autrement dit de faire en sorte que celui-ci ne devienne pas à son tour une zone d'affrontement qui ferait peser sur notre espèce le plus grave des dangers puisqu'elle menacerait directement l'air que chacun des nous respire et pourrait provoquer l'implosion de notre planète.

Faisons donc en sorte que la raison l'emporte sur la passion et l'illusion.

Jean-Paul Pigasse